



Politique et plan d'accessibilité intégrés en vertu de la LAPHO :

Normes relatives à l'information, à la communication, à l'emploi et à la configuration des lieux publics

Veillez noter que l'usage du masculin dans le présent texte désigne à la fois les hommes et les femmes et ne sert qu'à faciliter la lecture.

Chez SteriMax, nous croyons à l'intégration et à l'égalité d'accès à l'emploi et nous nous engageons à répondre aux besoins des personnes handicapées en toute conformité à la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO).

Normes relatives à l'information et à la communication

SteriMax veille à ce que l'information mise à la disposition du public soit accessible dans un format abordable ou, sur demande expresse, transmise par un soutien en communication auprès des personnes présentant un handicap.

Nous nous assurons que le site Web de SteriMax et son contenu se conformeront, d'ici le 1^{er} janvier 2021, aux normes WCAG 2.0, niveau AA.

De l'information pertinente en cas d'urgence, mise à la disposition du public, sera offerte à nos clients, sur demande, sous une forme accessible. De plus, nous mettrons tout en œuvre pour élaborer des plans d'urgence individualisés à l'intention des membres du personnel présentant un handicap.

SteriMax facilitera l'accès de son processus actuel de recevoir des commentaires et d'y répondre, sous une forme abordable, à l'intention des personnes handicapées et sur demande. Le public peut émettre ses commentaires en communiquant avec le service à la clientèle de SteriMax, par courriel, par téléphone, en personne ou par la poste. Les coordonnées du service à la clientèle se trouvent sur le site Internet de SteriMax. Quant aux employés, ils peuvent faire acheminer leurs commentaires au service des ressources humaines.

Normes relatives à l'emploi

SteriMax est un employeur équitable qui s'engage à l'application de pratiques équitables et accessibles à l'égard de tous les membres du personnel actuel et de tout candidat potentiel, grâce aux mesures suivantes :

- Aviser les candidats, lorsque nous affichons des avis de poste vacant, de la possibilité d'un accommodement sur demande aux personnes présentant un handicap.
- Informer les candidats interpellés à une entrevue de la possibilité d'un accommodement sur demande aux personnes présentant un handicap.
- Privilégier des processus et formats d'entrevue flexibles pour permettre la participation de candidats de toutes les aptitudes physiques.
- Inclure cette politique dans le processus d'encadrement des nouveaux membres du personnel.
- Mettre au point et documenter un plan d'accommodement individualisé pour les membres du personnel présentant un handicap et pour les employés qui retournent au travail à la suite d'une absence due à une invalidité.
- Les besoins d'accessibilité des membres du personnel présentant un handicap seront pris en considération lors de la gestion du rendement, du développement de la carrière et des processus de déploiement.

Normes relatives à la configuration des lieux publics

SteriMax s'assure de respecter les normes d'accessibilité relatives à la configuration des lieux publics de l'entreprise lorsque celle-ci réalise des constructions, des rénovations importantes ou des travaux d'entretien dans ces endroits. En cas d'interruption de service, nous en aviserons le public tout en l'informant de solutions de remplacement possibles.

Pour plus d'information

Pour tout autre renseignement sur la politique et le plan d'accessibilité, veuillez communiquer avec le chef du service des ressources humaines. Cette politique sera mise à la disposition du public. De plus, il sera possible d'obtenir sur demande un format aisément accessible.

Dernière mise à jour : Septembre 2016